



## **DOSSIER DE PRESSE**

---

# **CENTRE DENTAIRE ET MÉDICAL BOURG-EN-BRESSE**

---

[Contact presse](#)

Céline ODILE

Chargée des relations presse, publiques et institutionnelles  
codile@mfrs.fr - 06 14 39 59 54

## MUTUELLES DE FRANCE RÉSEAU SANTÉ : QUI NOUS SOMMES...

Organisme privé et mutualiste à but non lucratif, nous développons et gérons des services de soins et d'accompagnement organisés autour de 5 activités : le logement jeunes, l'optique, l'audioprothèse, la santé et le médico-social.

Fidèles à nos valeurs de solidarité et d'accès à la santé pour tous, nous accompagnons les populations, de la petite enfance au grand-âge, dans leur démarche de santé à des tarifs accessibles. Chaque patient, usager, client ou résident bénéficie d'une prise en charge dans un véritable parcours de vie adapté.

Nous agissons aux côtés des collectivités territoriales en développant des offres et services de soins dans les territoires où les besoins en santé doivent être renforcés tout en luttant activement contre la désertification médicale.

Notre réseau santé accueille chaque année plus de 90 000 personnes dans 56 établissements répartis sur 8 départements des Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne et Grand-Est.

**IMPLANTÉS SUR  
8 DÉPARTEMENTS ET 3 RÉGIONS**



**56 ÉTABLISSEMENTS GÉRÉS**

**68 MILLIONS DE CA**



**90 000 PERSONNES  
ACCUEILLIES PAR AN**

**975 COLLABORATEURS**



## LE CENTRE DE SANTÉ : UN PROJET PORTÉ PAR LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Signé par l'ARS, la Préfecture de l'Ain, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain, le Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse, l'ORSAC et la CPAM, le contrat local de santé de Bourg-En-Bresse 2016-2020 vise à assurer la promotion de la santé des habitants et à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. En proposant une offre élargie de soins, et en créant un projet de santé médical avec les acteurs de la santé du territoire, le nouveau centre de santé polyvalent s'inscrit pleinement dans les objectifs du Contrat local Santé :

- en proposant d'intégrer une offre de médecine générale, il contribue à améliorer l'accès aux soins et à pallier aux nombreux départs de médecins généralistes à la retraite qui conduisent à une pénurie d'offre médicale
- en améliorant les conditions d'exercice des professionnels de santé afin de favoriser leur maintien sur le territoire
- en développant et participant activement à des actions de prévention et de promotion de la santé, notamment dans le domaine de la santé bucco-dentaire, pour tous, y compris les populations les plus fragiles (en lien avec la municipalité et les acteurs locaux : mutuelles, associations...).



## DU CENTRE DENTAIRE AU CENTRE DE SANTÉ POLYVALENT

Le centre dentaire a été créé en 1983 par les Mutuelles de France Ain, boulevard Victor Hugo à Bourg-en-Bresse. Il déménage en juillet 2000 au 3 avenue des Sports sur la même commune, et intègre le groupement des Mutuelles de France Réseau Santé en février 2004. En septembre 2018, l'activité d'implantologie et de parodontologie débute et vient compléter une offre thérapeutique globale. Victime de son succès, le centre de santé dentaire est au maximum de ses capacités d'accueil et ne peut plus prendre en charge de nouveaux patients. Les locaux ne permettant pas de s'agrandir ni de proposer de nouveaux services, le choix de déménager le centre s'est imposé, créant ainsi, après réflexions communes entre les différents acteurs de santé du territoire et les élus de l'Agglomération CA3B, l'opportunité de proposer l'activité de médecine générale, nécessaire pour combler le déficit en médecins généralistes de ville. Cette activité vient désormais compléter une offre de soins élargie dans des locaux plus vastes et plus modernes.



## **CRÉATION D'UN PROJET DE SANTÉ MÉDICAL : UN MODÈLE DE COLLABORATION TERRITORIALE**

Le projet de santé constitue les fondations de toute structure de santé. Il comprend un projet pluri-professionnel (organisation de la structure, coordination et concertation entre professionnels, qualité de la prise en charge, démarche d'amélioration des pratiques) et un projet de prise en charge des patients (accès aux soins, continuité et permanence des soins, etc.). Dans cet objectif, en lien avec les médecins généralistes du centre et en partenariats avec les maisons de santé, les établissements sanitaires, les services PMI, le centre de planification et d'éducation familiale, le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), les associations relatives à la santé, un projet de santé sera créé et déployé en 2019 pour agir sur les axes sanitaires prioritaires comme : la santé mentale, la santé de la femme et l'enfant, la santé des jeunes, la santé bucco-dentaire, la nutrition, la santé des personnes âgées. Le centre de santé développera également une permanence de soins afin de faciliter l'égalité d'accès et organisera une prise en charge des soins non programmés.

## **UNE STRUCTURE DÉDIÉE À TOUTE LA POPULATION BURGIEENNE ET PLUS LARGEMENT AUX HABITANTS DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE**

Ouvert à toute la population, avec une attention particulière portée aux populations en situation fragile, vulnérable ou précaire. Ainsi, 6000 patients habitant le bassin de vie de Bourg-en-Bresse sont déjà accueillis chaque année, dont 750 patients bénéficiaires de la CMUC-C.

Nos locaux assurent des conditions d'accessibilité optimum des personnes en situation de handicap dans le centre.





## LE NOUVEAU CENTRE DENTAIRE ET MÉDICAL EN CHIFFRES



**560** M<sup>2</sup>



**5** CABINETS DENTAIRES



**4** CABINETS D'ORTHODONTIE



**1** CABINET D'IMPLANTOLOGIE



**3** CABINETS DE MÉDECINE GÉNÉRALE



**3** SALLES D'ATTENTE



**1** SALLE DE RADIOLOGIE

**3** ESPACES D'ACCUEIL

**1** SALLE DE STÉRILISATION



**3** BUREAUX DE COORDINATION

**1** ESPACE DE CONCERTATION MÉDICALE



BUDGET D'INVESTISSEMENT :

**1 400 000 €**

## DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE LA POPULATION

### **Dès l'ouverture :**

- 6 chirurgiens-dentistes à temps plein dont un praticien implantologiste
- 1 dentiste à mi-temps
- 2 orthodontistes à temps partiel
- 1 médecin généraliste à temps plein
- 1 médecin généraliste à mi-temps dès mars 2019

### **En cours de recrutement pour 2019 :**

- 1 dentiste à temps plein
- 1 médecin généraliste à temps plein
- 1 médecin généraliste à mi-temps
- 9 assistantes dentaires à temps plein

Enfin, dans le cadre du dispositif ASALEE créé en 2004, nos médecins généralistes travailleront en étroite collaboration avec des infirmier(e)s formé(e)s à l'éducation thérapeutique (ETP), pour accompagner les patients suivis pour des maladies chroniques et en permettre une meilleure prise en charge.

## DU MATÉRIEL MODERNE ET PERFORMANT

Notre centre s'est doté d'une technologie de pointe pour la santé, le confort et le bien-être de nos patients. En dentaire, nos cabinets sont équipés d'un plateau moderne intégrant des technologies de dernière génération, d'une salle radio panoramique ainsi que d'une salle de stérilisation équipée d'autoclaves dernière génération pour la traçabilité de la stérilisation et conforme à la réglementation en vigueur.

Nos 3 cabinets de médecine générale sont également équipés d'un plateau technique moderne (tensiomètres et tables d'examen électriques, etc.)



## DES SOINS AU JUSTE PRIX

Les patients du centre bénéficient des avantages du réseau mutualiste : des tarifs conventionnés en secteur 1 pour les soins et des tarifs maîtrisés pour les actes soumis à dépassements (prothèse, orthodontie et implantologie) ainsi que la pratique du tiers-payant sur le régime obligatoire et le régime complémentaire. Enfin, des facilités de paiement ont été mises en place pour faciliter l'accès aux soins pour tous.

## LABELLISATION ET CERTIFICATION DE LA QUALITÉ DES SOINS

L'amélioration continue de la qualité des soins et la gestion des risques associés sont au cœur des préoccupations des MFRS. Issue d'une démarche totalement volontariste, nous nous engageons à assurer des soins de qualité, à proposer à nos patients des normes d'hygiène exemplaires et des pratiques s'appuyant sur des techniques innovantes, à améliorer sans cesse l'écoute de ces derniers, à renforcer la qualité de l'accueil et de la prise en charge globale et continue, à uniformiser nos procédures dans toutes nos structures, à tous les niveaux professionnels.



Grâce au travail des équipes de notre entreprise, le centre de santé a pu obtenir la labellisation de la « démarche qualité » en décembre 2017. Fort de cette réussite, nous poursuivons actuellement la démarche de labellisation sur six de nos centres pour cette fin d'année 2018. La volonté des MFRS est qu'en 2019, tous nos centres soient labellisés. Tous nos services, y compris administratifs, sont soumis à la démarche réglementaire de certification des établissements de santé, conduite par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Nous évaluons ainsi régulièrement la qualité et la sécurité des soins que nous dispensons. Des audits détaillés sont également réalisés, poussant plus loin les évaluations requises obligatoires en matière d'expertise professionnelle.

## ▶ UNE TRANSFORMATION RÉUSSIE GRÂCE À NOS PARTENAIRES FINANCIERS

La transformation de notre structure et sa pleine intégration à la politique de santé du territoire ont été accompagnées par l'Agglomération CA3B et le réseau burgien des professionnels de santé.

Cette transformation est également réussie grâce à nos partenaires :

- Participation financière de l'ARS : en cours d'instruction (jusqu'à 50 000 €)
- Octroi d'une subvention de 200 000 € par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Accompagnement financier de 150 000 € de l'Agglomération CA3B sur 3 ans

et au concours financier de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes.



# MUTUELLES DE FRANCE RÉSEAU SANTÉ



## Siège Social

31, rue Normandie-Niemen  
38130 ÉCHIROLLES  
04 76 20 27 27

## Nous suivre sur internet et les réseaux sociaux

 [www.mfrs.fr](http://www.mfrs.fr)  
 @MutuellesFranceReseauSante  
 @ReseauSanteMut

OUVERTURE DU CENTRE AU PUBLIC :

**3 SEPTEMBRE 2018**



## CENTRE DENTAIRE ET MÉDICAL BOURG-EN-BRESSE

70, avenue François Pignier  
Bâtiment B  
01000 BOURG-EN-BRESSE

### CHRISTELLE CARON RESPONSABLE

centre.bourg@mfrs.fr  
04 74 23 58 66

### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi :  
de 8h à 13h et de 14h à 20h  
et le samedi : de 8h à 12h